



SCHÉMA POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE





Christopher Gyges

Membre du gouvernement en charge
de la transition énergétique et du développement
des énergies renouvelables

Président du conseil d'administration
de l'Agence Calédonienne de l'Énergie (ACE)

Le réchauffement climatique est aujourd'hui une réalité incontestable à laquelle il est urgent d'apporter des réponses et des solutions fortes, a fortiori en Océanie où ses conséquences se font chaque jour ressentir un peu plus.

D'autre part, les difficultés d'approvisionnement et le coût des matières premières mettent en péril nos économies et le pouvoir d'achat des citoyens calédoniens.

Dès lors, réussir notre transition énergétique est devenu un enjeu stratégique incontournable pour être à la hauteur des grands défis contemporains.

C'est le choix volontariste que nous avons opéré dès 2016, avec l'adoption de la première version du Schéma de la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC).

Déjà, ce STENC première version manifestait notre volonté et notre détermination au travers d'une politique publique ambitieuse et innovante, dont le succès a répondu à toutes nos attentes.

Désireux d'aller encore plus loin et toujours plus fort, nous avons engagé la révision de ce document de planification, concrétisée par l'approbation du STENC 2.0 le 16 août 2023 par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Ce STENC 2.0 a vocation à impulser des actions nouvelles et définitives dans la décarbonation de notre industrie et de la métallurgie, dans notre indépendance énergétique et dans la production d'énergies renouvelables.

Notre transition énergétique est une volonté politique de développement, de progrès, de création de richesses et d'emplois, de mieux-vivre... C'est aussi une ambition : celle de faire de la Nouvelle-Calédonie une vitrine, un exemple et

un modèle de transition énergétique réussie dans un contexte insulaire.

Avec l'appui des acteurs privés et publics mais aussi des institutions nationales et de l'Union Européenne, nous souhaitons enfin que cette transition se traduise par un ruissellement sur l'ensemble des secteurs et que chacun se l'approprie grâce à l'effet produit sur le quotidien des Calédoniens.

“ Le STENC 2.0 : plus loin
et plus fort dans notre
transition énergétique ”

LES OBJECTIFS DU SCHÉMA

OBJECTIF 1

Verdir l'industrie minière et métallurgique, en lui permettant d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de GES de 50% d'ici 2035

OBJECTIF 2

Développer la mobilité décarbonée.

Atteindre 50 % des ventes de véhicules propres en 2035.

OBJECTIF 3

Accélérer la transition énergétique du territoire.

Baisse de 30% minimum des dépenses énergétiques des entreprises, des industries et des collectivités d'ici 2035.



Les 8 objectifs transverses du schéma

- 1** Favoriser l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles, notamment celles de la croissance verte qui se définit comme un mode de développement économique respectueux de l'environnement, à la fois sobre et efficace en énergie et en consommation de ressources et de carbone, socialement inclusif, soutenant le potentiel d'innovation et garant de la compétitivité des entreprises ;
- 2** Construire une économie décarbonée et compétitive, au moyen du développement des énergies renouvelables et du soutien à l'amélioration de l'efficacité énergétique et de la mise en place d'instruments de coordination des politiques territoriales ;
- 3** Orienter le système électrique vers une plus forte décentralisation afin d'accélérer la transition énergétique tout en favorisant la solidarité ;
- 4** Assurer la sécurité d'approvisionnement et réduire la dépendance aux importations ;
- 5** Maintenir un prix de l'énergie compétitif et maîtriser les dépenses en énergie des consommateurs ;
- 6** Préserver la santé humaine et l'environnement en luttant contre l'aggravation de l'effet de serre ;
- 7** Garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant un droit d'accès de tous à l'énergie sans coût excessif au regard de leurs ressources ;
- 8** Lutter contre la précarité énergétique.



Verdir l'industrie

minière et métallurgique

Objectif global

Réduction de
-70 %
des gaz à effet
de serre à 2035

La révision du STENC s'est accompagnée de la définition d'une Programmation Pluriannuelle de l'Énergie. Cette PPE fixe les priorités d'actions du gouvernement en matière d'Énergie et de ses différentes filières à 10 ans. Le développement d'une filière hydrogène, avec des objectifs précis chiffrés est ainsi défini.

Elle vise également à développer les ENR (Énergies renouvelables) en mettant l'accent sur le déploiement d'installations de stockage. Enfin, elle vise à une plus grande efficacité énergétique des bâtiments et à améliorer la mobilité décarbonée.



La révision du Schéma de Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC 2.0) a mis un accent plus prononcé encore sur la décarbonation et le verdissement de nos industries.

Le 24 mai 2022, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Sud, la SLN, Prony Resources et Enercal ont signé un accord-cadre qualifié d'historique.

Développer la production d'EnR

Ce sont 1000 Mwc supplémentaires d'énergies renouvelables sur une période de 10 ans, qui sont mis en service et entre 2023 et 2025, il est prévu le déploiement de centrales photovoltaïques au sol et éoliennes de 430 MW. Le gouvernement a d'ores et déjà autorisé l'intégralité de cette production à venir.

Une première partie du projet a déjà été lancée avec une puissance de 40 Mwc à Prony Resources, complétés par 120 Mwc supplémentaires qui seront installés d'ici à 2026.

Déployer les actifs de stockage

Parallèlement, Enercal prévoit l'installation et le pilotage d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP) et des batteries à grandes capacités. Pour optimiser la capacité de transport des lignes à haute tension, Enercal procédera à des adaptations de son réseau et à l'optimisation de ses unités de production thermique.



**PROPOSER UN
LABEL NICKEL VERT
ET ÉTHIQUE POUR
PROMOUVOIR LE
NICKEL CALÉDONIEN.**

**Réduire de 50%
les gaz à effet de serre
du secteur
à l'horizon 2035.**

Développer la mobilité décarbonée

A l'heure où les prix des carburants s'envolent, la Nouvelle-Calédonie se trouve à la croisée des chemins pour mettre en œuvre sa transition énergétique. Dans cette optique, le déploiement massif de l'électromobilité se profile comme une solution prometteuse, portée par un soutien multiforme visant à transformer radicalement le paysage local de la mobilité.

Ce changement ambitieux est guidé par un accompagnement structuré à trois niveaux :

Transformer le parc automobile pour atteindre 50% de vente de véhicules propres en 2035.



Promouvoir l'écomobilité

L'écomobilité c'est favoriser les modes de déplacement moins émissifs en termes de gaz à effet de serre que la voiture individuelle. Il existe donc de nombreuses façons d'être "écomobile" : la marche, le vélo, les transports en commun, le covoiturage ... La Nouvelle-Calédonie s'engage dans le développement de l'écomobilité en accompagnant les acteurs publics (provinces et communes) et les acteurs privés (entreprises et particuliers).

**RÉDUIRE DE 50% LE
PARC AUTOMOBILE DU
GOUVERNEMENT ET DE
SES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS D'ICI 2028.**

Déployer des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques

Premier pilier de cette transition vers une mobilité durable : la création d'un maillage de bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) couvrant l'intégralité du territoire. Cette infrastructure est la clé pour briser l'obstacle de l'autonomie limitée des VE, offrant aux conducteurs la confiance nécessaire pour adopter cette technologie.

Le déploiement stratégique de bornes de recharge à travers les principales zones urbaines, les zones rurales et les zones périphériques garantira que chaque Calédonien puisse accéder à une recharge pratique et rapide, rendant ainsi les VE adaptés à toutes les distances et à tous les modes de vie.

Mettre en place un dispositif financier incitatif

En parallèle, l'incitation financière joue un rôle central dans la promotion de l'électromobilité. Des leviers tarifaires intelligemment conçus, tels que des incitations pour l'achat de véhicules électriques ou des tarifs de recharge avantageux permettant d'encourager les citoyens et les entreprises à effectuer la transition vers les véhicules électriques.



Accélérer la transition énergétique du territoire

Le STENC 2.0 a fixé comme objectif à 2035, la baisse de 30% des dépenses énergétiques des entreprises, des industries et des collectivités. Le schéma entend mobiliser les Calédoniens sur la nécessaire maîtrise de leur consommation d'énergie.



**50 à
75%**

c'est le potentiel
d'économie d'énergie
pouvant être réalisée sur
une commune après audit
et mise en place d'actions.

**Diminuer de 30%
des dépenses
énergétiques des
entreprises, des
industries et des
collectivités.**



**RÉDUIRE
DE 35% LES
CONSOMMATIONS
DU PATRIMOINE
DE LA NOUVELLE-
CALÉDONIE.**

**25 à
30%**

c'est la part du budget
électricité d'une
commune.

SENSIBILISER LES CALÉDONIENS

Pour ce faire, le gouvernement a développé des dispositifs d'aide à destination des particuliers qui s'engagent dans la réduction de leurs dépenses énergétiques. Cela prend la forme de déductions fiscales comme la déduction d'impôts sur l'achat équipements A+, sur la mise en place de panneaux photovoltaïques et autres.

AGIR AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES

L'appel à la maîtrise de la consommation d'énergie est également lancé en direction des entreprises et des collectivités. Ces dernières, à leur demande, bénéficient de l'appui des CEP, Conseillers en Énergie Partagés. Leur rôle est d'accompagner les communes à mettre en place une politique de maîtrise de l'énergie et de définir des actions de réduction des dépenses.

DÉVELOPPER DES SMART GRID ET DES OUTILS ÉNERGÉTIQUES CONNECTÉS

Les Smart Grid, ou réseaux intelligents, représentent une opportunité réelle pour optimiser l'utilisation de l'énergie et privilégier le recours aux énergies renouvelables. C'est la technologie au service de la transition énergétique que la Nouvelle-Calédonie s'engagera à développer dès 2024.